

Les pertes d'emploi au sein de l'entreprise CP Bourg

- Session : 2019-2020
- Année : 2019
- N° : 118 (2019-2020) 1

2 élément(s) trouvé(s).

- **Question écrite du 18/12/2019**

- de LEGASSE Dimitri
- à BORSUS Willy, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences

En octobre 2016, CP Bourg avait déjà perdu 70 emplois et j'avais eu l'occasion d'interroger le prédécesseur de Monsieur le Ministre à ce sujet. Malheureusement, le même sujet revient à l'actualité avec une nouvelle procédure Renault enclenchée et 72 postes d'ouvriers et 5 postes d'employés qui sont en péril.

Cette fois-ci, la direction annonce délocaliser les activités de production vers des pays à coûts salariaux plus bas, mais en maintenant le montage à Ottignies.

Monsieur le Ministre a-t-il plus de détails sur les contacts qui ont eu lieu entre les organisations syndicales et la direction ?

Une cellule de reconversion sera-t-elle mise en place ?

La SOGEPa peut-elle intervenir dans ce genre de situation pour aider au maintien de l'emploi ?

- **Réponse du 10/01/2020**

- de BORSUS Willy

La situation financière de la société s'est sensiblement dégradée depuis les mois de juillet-août 2019.

Deux raisons majeures expliquent cette situation :

- la diminution de plus de moitié des commandes de produit OEM (original equipment manufacturer = une entreprise chargée de la fabrication de pièces détachées pour une autre entité) pour compte du client XEROX, plus gros client historique de CP Bourg ;
- le retard pris par la société dans le développement de deux produits phares qui devaient à la fois permettre à la société de pallier la perte des commandes de Xerox et de pénétrer de nouveaux marchés et de nouveaux clients.

En conséquence, le chiffre d'affaires attendu pour l'exercice 2019 est malheureusement de 40 % inférieur au budget initial. La société est confrontée à un problème structurel de surcapacité et à des coûts fixes trop élevés au regard du carnet de commandes et des marges dégagées. Ceci handicape fortement CP Bourg par rapport à la concurrence qui propose à la clientèle des produits équivalents à des prix plus concurrentiels que CP Bourg.

Cette situation entraîne des tensions de trésorerie importantes au sein de la société et la nécessité de mettre en place des mesures drastiques d'économies pour pouvoir assurer par la suite le maintien de l'activité dans la durée.

Pour ce faire, dans son projet de restructuration, la société a décidé de variabiliser une partie de ses coûts de production pour les mettre davantage en ligne avec le carnet de commandes et les volumes produits en favorisant le recours à la sous-traitance externe pour les activités pour lesquelles l'outillage existant est surdimensionné, vieillissant et coûteux en termes de maintenance et d'investissements. La société ne dispose plus des moyens financiers nécessaires pour les réaliser.

CP Bourg va cependant se maintenir sur site et se concentrer à présent sur les activités de recherche et développement / prototypage, commercialisation et assemblage final des machines.

Des contacts ont lieu très régulièrement dans le cadre de la procédure Renault entre les partenaires sociaux et la direction. Les marges de manœuvre, compte tenu de la situation financière actuelle de la société, sont relativement limitées. À notre connaissance, ces discussions avancent lentement et n'ont pas encore abouti.

La SOGEPA a récemment rencontré les différentes délégations syndicales, avec qui elle s'est entretenue longuement. La SOGEPA a exposé la réalité de la situation et a formulé à l'encontre des partenaires sociaux des pistes de réflexion sur lesquelles ces derniers sont en train de plancher.

Le futur de la société dépend grandement de la mise au point rapide des deux produits ayant subi un retard important de développement et d'un carnet de commandes qui doit impérativement se regonfler par la suite.